



Contester un permis de construire

Par **eddine**, le **17/01/2015** à **21:22**

Bonjour,

je suis propriétaire d'une maison individuel (pavillon), je viens de découvrir récemment que la ville a accordé un permis de construire sur un terrain libre qui donne sur mon jardin ainsi que d'autre voisin, le comble ils font un petit immeuble de 11 mètre avec des balcon qui donne sur mon jardin, un courrier a été fait a la ville, reçu par l'élue a l'urbanisme qui nous signale qu'elle ne peut rien faire (étrange), malgré nos différents arguments que le promoteur met le parking au fond de cette future construction (donc nuisance sonore sans).

ont est un petit collectif de voisin extrêmement excédé par ce projet qui nous empoisonne la vie quotidienne on demande qu' a vivre tranquille chez soi !

autre question le plu a été modifier sans consultation public est ce légale ?

Cordialement